



Janvier 2014 N°55

# Le petit Journal de Neufmoutiers en brie



## Agenda 2014

Happy New Year **Bonne Année**  
Meilleurs Voeux Best wishes



**Happy New Year** Bonne Année  
Meilleurs Voeux Happy New Year

Samedi 1er et  
Dimanche 2 Février:  
Salon intercommunal des Arts  
Salle Alain Peyrefitte

Samedi 8 février  
Loto de l'APE  
Salle Alain Peyrefitte

Samedi 8 février  
Karaoke géant de l'association  
musicale villecomtoise  
Salle des Fêtes

Samedi 8 mars  
Belote des « Jeunes d'Autrefois »  
Salle Alain Peyrefitte

Samedi 15 mars  
Scènes rurales « Round up »  
Salle Alain Peyrefitte

Samedi 5 avril  
Carnaval de l'APE

Samedi 28 juin  
Fête de l'école

Fin juin : remise des dictionnaires aux  
élèves de CM2

Samedi 6 et dimanche 7 septembre  
Fête du village





# Sommaire

- *L'Édito du Maire.*
- *Les Dossiers.*
- *Le Mot des Adjointes.*
- *L'école.*
- *Le Centre aéré.*
- *La Bibliothèque.*
- *Vie associative et culturelle*
- *Communauté de communes.*
- *Infos Mairie*

Directeur de la publication : Jean-Jacques Barbaux  
Comité de rédaction : Jean-Jacques Barbaux

Graphisme, mise en page : Misterrepro - tél : 06 62 86 74 57  
Impression : Entreprise Misterrepro 77610  
Photographie : Mairie de Neufmoutiers



## **Pour construire l'avenir avec vous.**

Cet éditorial sera, cette fois ci, réduit à sa plus simple expression en matière de contenu. En effet, en cette période préélectorale, il m'est formellement interdit, de par la loi, de faire un bilan de mon action municipale, je le ferai à titre privé tout prochainement.

Mais fort heureusement, il ne m'est pas interdit de vous souhaiter une Bonne année 2014 : force et courage face aux difficultés de la vie, joie et paix avec tous ceux qui vous entourent et beaucoup d'amour dans tous les cœurs.

Il ne m'est pas interdit, non plus, en cette fin de mandat, d'exprimer ma gratitude et mes plus vifs remerciements :

- d'une part aux membres du conseil municipal qui par leur soutien et leur travail m'ont permis d'accomplir la mission que vous m'avez confié en 2008 pour notre commune.
- et d'autre part, aux employés municipaux, agents techniques et secrétaires de mairie, qui m'ont apporté au quotidien, six années durant, une aide de tous les instants d'une très grande qualité.

Mes remerciements également aux Neufmonastériens qui m'ont témoigné leur soutien chaleureux et sincère à moult occasions.

Respectueusement et chaleureusement.  
Votre maire

Jean-Jacques Barboux

## Une nouvelle gendarmerie à Villeneuve le Comte C'est officiel !

La brigade sera composée de 20 gendarmes dont 2 officiers et 5 gradés ainsi que les logements correspondants. Une proximité et une meilleure réponse en termes de sécurité sur notre territoire qui verra 36 gendarmes opérer au lieu des 16 actuellement en place à Mortcerf.

Seulement 3 projets nouveaux acceptés par le Ministère de l'Intérieur verront le jour en Ile de France.



Les Dossiers.

# NATIONALE

  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Préfet,  
Directeur du Cabinet*

ARRIVÉ LE  
22 JAN. 2013  
D.G.G.N.  
59946  
BCA

Paris, le 22 JAN. 2013  
RE / N° 137 CAB CABO

Note  
à l'attention du  
Général d'armée, Directeur général de la gendarmerie nationale

**OBJET :** Réorganisation du dispositif territorial du groupement de gendarmerie départementale de la Seine-et-Marne.

**Références :** Lettre n° 5188 GEND/DOE/SDOF du 8 juillet 2013.

Vous m'avez proposé de créer la brigade territoriale de Villeneuve-le-Comte et la communauté de brigades éponyme, afin d'accompagner, dans cette commune, la création du complexe touristique à dimension européenne dénommé « Villages rattachés ».

Cette opération, qui a reçu un avis favorable du préfet de Seine-et-Marne ainsi que du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Meaux, reçoit mon agrément.

Pour le Ministre et, par délégation  
Le Préfet, Directeur du Cabinet

*T. Latant*  
Thierry LATANT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - 17, rue de la Harpe - 75557 PARIS CEDEX 05  
TÉLÉPHONE : 01 42 97 53 00 - FAX : 01 42 97 53 01



## *Vidéo surveillance*

Mise à l'étude d'un réseau intercommunal de protection de vidéo surveillance en partenariat avec la gendarmerie. Ce système permettra d'améliorer le taux d'élucidation des enquêtes ;

La Communauté de Communes du Val Bréon prendra en charge le coût d'installation des caméras de surveillance positionnées aux points d'entrée et de sortie de chaque commune. (Les lieux pertinents d'implantation des caméras seront définis par les communes avec la gendarmerie.)



## *La Fibre Optique*

La Communauté de Communes du Val Bréon sera bien dans les premières collectivités à pouvoir être équipée puisqu'elle a fait partie des premiers regroupements ayant adhéré au Syndicat départemental (Seine et Marne Numérique) qui vient officiellement d'être créé.

La complexité croissante de la délégation de service public lancé par le syndicat occasionne un retard dans l'échéancier initialement prévu. Les études devraient débuter en 2014 et non les travaux. Le calendrier prévisionnel pour Neufmoutiers prévoit le début des travaux en 2015 de ce fait.

Le montant estimé des travaux pour notre seule commune se monte à près de 900 000 € (équivalent à un budget communal) travaux qui s'intègrent dans un montant global de près de 4 millions d'euros pour tout le réseau intercommunal avec prise en charge par la Communauté de Communes du Val Bréon.

# Rythmes scolaires Suite

## Extrait de la délibération du 13 novembre 2013

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, applicable de droit dès la rentrée scolaire 2013, a fait l'objet, par délibération du 27 mars 2013, d'un report d'application à la rentrée 2014, comme la possibilité en été offerte par le décret précité.

Les membres de la Municipalité ont participé à des réunions d'information organisées par la Préfecture de Seine-et-Marne, l'Inspection Académique et l'Union des Maires. Des réunions de concertation ont ensuite été organisées par la Commune avec la directrice d'école, les parents d'élèves et les différents prestataires associatifs ou privés. Le Conseil Municipal a également pris connaissance des premiers retours d'expérience des communes ayant appliqué la réforme à la rentrée scolaire de 2013.

Le Conseil Municipal de NEUFMOUTIERS-en-Brie constate qu'en dépit de son engagement dans la mise en œuvre de cette réforme et de différents assouplissements validés par le Gouvernement, des difficultés demeurent sans réponse à ce jour.

### **- Faible prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans les organisations mises en œuvre :**

Les premiers retours d'expérience mettent en avant une fatigue importante des enfants, alors que le débat sur les rythmes chrono-biologique ne semble pas tranché. Par ailleurs, une désorientation des plus jeunes enfants est constatée, face à la multiplication des intervenants au sein de l'école.

Ainsi, ce sont bien les fondements de la réussite scolaire de l'enfant qui apparaissent menacés par une mise en œuvre rapide et sans concertation de la réforme.

### **- Désorganisation des rythmes familiaux :**

Les familles qui souhaitent partager avec leurs enfants ce nouveau temps libéré doivent organiser au quotidien leur temps de travail autour d'une sortie d'école à 15h45 (situation dans la plupart des organisations mise en place. L'application de la réforme pourrait ainsi obliger l'un des deux parents, le plus souvent la mère, à diminuer partiellement ou totalement son temps de travail).

La structure familiale peut également être touchée lorsque les parents sont séparés, ou lorsque les grands-parents accueillent leurs petits-enfants le mercredi toute la journée. Enfin, les activités sportives ou culturelles organisées dans le cadre périscolaire ne vont-elles pas entrer en concurrence avec les activités associatives, qui risquent ainsi de voir leurs effectifs diminuer ?

### **- Difficultés techniques d'organisation :**

Les possibilités de recrutement d'animateurs qualifiés sont un élément essentiel de la réussite de cette réforme des rythmes scolaires. Or, on constate que notre commune est confrontée à des difficultés de recrutement.

Par ailleurs, la commune, située dans un secteur où la tension foncière est forte, ne dispose pas de locaux disponibles pour la mise en place des activités périscolaires, à l'exception des salles de classe, d'où de potentiels conflits d'usage avec le corps enseignant.

Enfin, la question de l'organisation des transports scolaires, particulièrement en zone rurale, est également important dans la pratique, et ce d'autant plus que le Département de Seine-et-Marne vient de faire le choix de ne pas organiser de transport scolaire le samedi matin. Nous sommes solidaires des communes touchées par ce problème, mais ce n'est pas le cas de notre commune.

### **- Coût de la mise en œuvre de la réforme :**

Le coût de la mise en œuvre de cette réforme des rythmes scolaires a été estimé pour la commune de Neufmoutiers-en-Brie à près de 20.000 € annuels, pour un effectif total d'enfants scolarisés en maternelle et en primaire de 87 élèves. L'extension du fonds de soutien à l'ensemble des communes pour 2014 vient certes d'être validée, mais la question du financement demeure pour les années suivantes.

En conséquence, le Conseil Municipal de Neufmoutiers-en-Brie sollicite à l'unanimité auprès de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale :

- un moratoire d'application de cette réforme pour la rentrée 2014,
- la réouverture de la concertation sur la réforme des rythmes scolaires avec les associations de maires.

L'équipe municipale actuelle ne saurait engager la future équipe sur un dispositif sans en avoir les moyens de l'assumer.

## Extrait de la délibération du 20 janvier 2014

Le Conseil Municipal demande aux Autorités Académiques, conformément à la loi, la fixation du nouveau temps scolaire à compter de la rentrée 2014.

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale en charge de notre circonscription a travaillé en lien avec notre Directrice d'école en amont.

Le projet pour l'organisation du temps scolaire pour la rentrée prochaine remis par Madame la Directrice, et annexé à la présente, reçoit un avis favorable à l'unanimité des élus présents.

**Une information officielle vous sera communiquée après la tenue du prochain conseil d'école.**

# Groupe Scolaire – Bibliothèque – Salle Des Jeunes D'autrefois

Montage financier bouclé pour un nouveau mode de chauffage et le changement de toutes les huisseries sur mesure et aux nouvelles normes d'isolation.



DIRECTION REGIONALE  
ILE-DE-FRANCE



Dossier n°: U011814  
Suivi par: **Herve Lionel**  
Tél.: 01 49 55 69 01  
Email: Lionel.Herve@caissedesdepots.fr

MONSIEUR LE MAIRE  
NEUFMOUTIERS EN BRIE  
NEUFMOUTIERS EN BRIE  
77610 FONTENAY TRESIGNY

PARIS, le 18 décembre 2013

**Objet : Financement de l'opération de réhabilitation lourde de bâtiment public, située 4 Rue des Mésanges à NEUFMOUTIERS-EN-BRIE 77610**

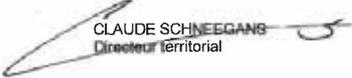
Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous solliciter pour le financement cité en objet, ce dont je vous remercie.

Sur la base des informations que vous nous avez transmises, je vous informe que la Caisse des Dépôts est en mesure de contribuer au financement de votre opération.

Vous trouverez en pièces jointes les informations relatives à notre offre, notamment les caractéristiques financières et la liste des documents à nous transmettre afin d'établir le contrat.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

  
CLAUDE SCHNEEGANS  
Directeur territorial

## Caractéristiques financières

Les caractéristiques financières des prêts figurant ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

### Proposition n°1 - 1 prêt(s)

		Offre CDC		
<b>Caractéristiques</b>	PSPL			
<b>Enveloppe</b>	Enveloppe 20 MdE			
<b>Montant</b>	300 000 €			
<b>Commission d'Instruction</b>	180 €			
<b>Phase d'amortissement</b>				
<b>Durée</b>	21 ans			
<b>Index*</b>	Livret A			
<b>Marge fixe sur Index</b>	1 %			
<b>Taux d'intérêt</b>	Livret A + 1 %			
<b>Périodicité</b>	Semestrielle			
<b>Profil d'amortissement</b>	Amortissement prioritaire (échéance déduite)			
<b>Modalité de révelon</b>	SR			
<b>Taux de progressivité de l'amortissement</b>	0%			

(\*) A titre indicatif, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente lettre d'offre est de 1,25 % (Livret A).

# Fin de L'enquête publique pour la modification du P.L.U

Proposition d'une nouvelle localisation pour les futurs équipements sportifs et salle des fêtes.

Lettre envoyée au commissaire enquêteur, conformément aux travaux d'études menés avec lui.

## Annexe explicative à la délibération,

N°1152-13112013-11

### Objet : PLU – Modification d'implantation du Stade

Nécessité de modifier l'implantation de l'emplacement réservé n°3, prévu initialement pour le nouveau stade municipal. La Direction des routes départementales refuse la sortie des véhicules directement sur la RD96. Le nécessaire réexamen de ce dossier a suscité un élargissement du projet initial.

La parcelle prévue devra pouvoir absorber :

- Le nouveau stade avec vestiaires, soit environ 7.300 m<sup>2</sup>
- Le City-stade et Skate-park pour les jeunes, soit environ 2.500 m<sup>2</sup>
- Le bâtiment de la nouvelle salle des Fêtes communale, soit environ 600 m<sup>2</sup>
- Les ateliers techniques communaux, soit environ 600 m<sup>2</sup>
- Un parking mutualisé, soit environ 5.000 m<sup>2</sup>



Exemple de CITY STADE



Exemple de SKATE PARK



Exemple de STADE avec VESTIAIRES



Exemple d'ATELIERS COMMUNAUX



Exemple de SALLE DES FÊTES avec Parking mutualisé

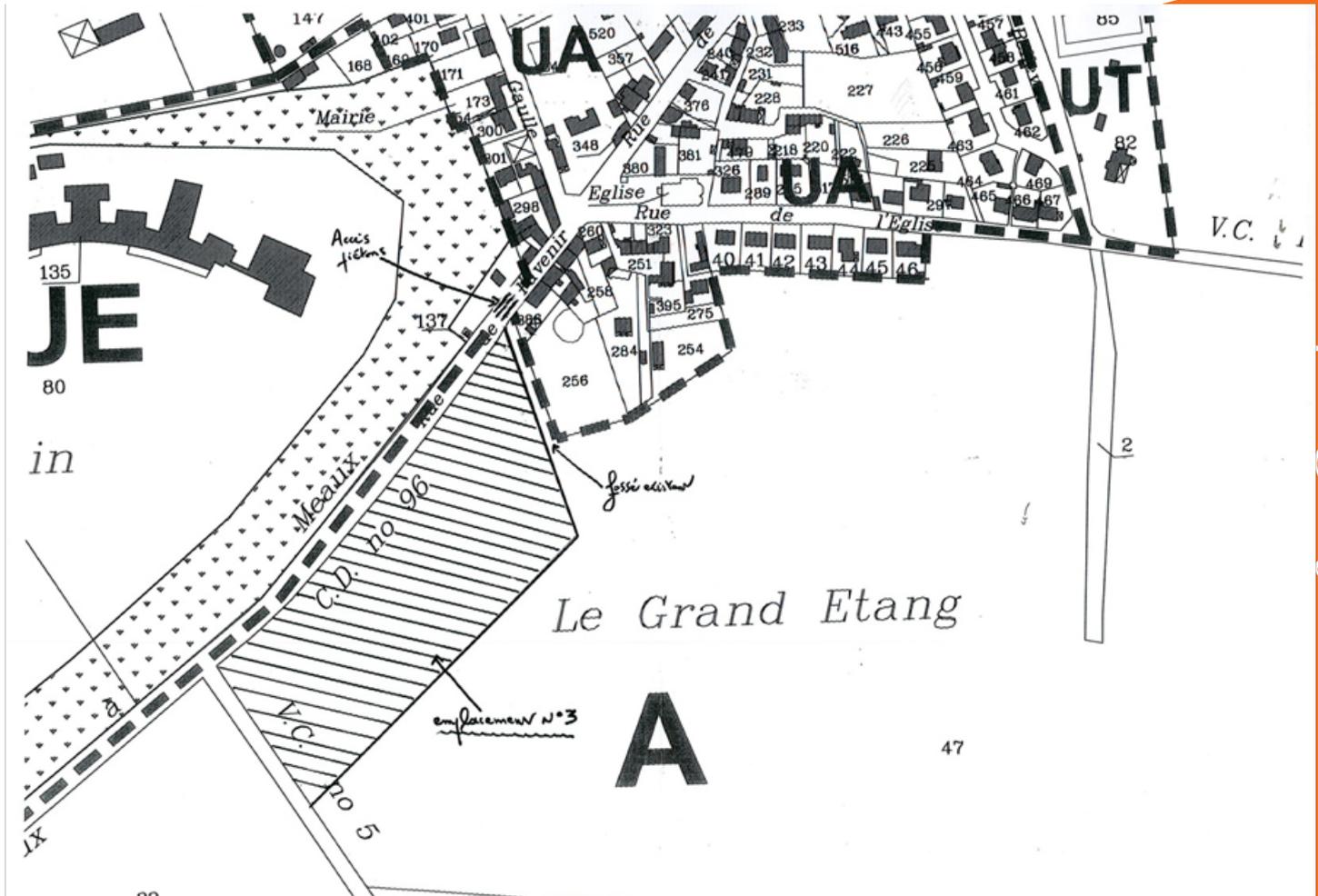
La localisation de ces équipements réunis est envisagée sur la parcelle cadastrée n° 47 en Zone A à l'entrée SUD du village, côté TOURNAN, sur une surface totale d'environ 35.000 m<sup>2</sup>.

**POURQUOI ?**

➤ La proximité avec le Groupe Scolaire Daniel Balavoine d'une part, avec le Centre Médical pour Adolescents d'autre part, permettra aux élèves et aux adolescents malades et handicapés d'y accéder en toute sécurité, sans création d'une liaison douce coûteuse en parallèle de la RD96.

- L'accès piéton se faisant directement au droit des premières habitations.
- L'accès voiture se fera sur le VC N°5 (Neufmoutiers-Les Chapelles Bourbon) dite « route de Beaumarchais », avec la mise en place, déjà sollicitée, d'un STOP à l'embranchement avec la RD96, qui présente les meilleures conditions de visibilité.
- Enfin, la RD96 sur cette portion est limitée à 70 km/h.

L'emplacement n°3 est requis sur cette parcelle :



Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne  
1, rue Claude Bernard 77000 LA ROCHETTE  
Tél : 01.64.79.74.75 - Fax : 01.64.87.08.22.  
Site internet : [www.siesm77.fr](http://www.siesm77.fr)

## Développement de l'éco-mobilité

**Le SIESM projette dorénavant de mailler le département avec 200 bornes de recharge pour véhicules électriques.**

Votre Conseil municipal, à l'unanimité, a validé le projet d'installation d'une borne de recharge à Neufmoutiers-en-Brie (parking de la mairie)

### Calendrier de déploiement



# Évolution du transport à la demande

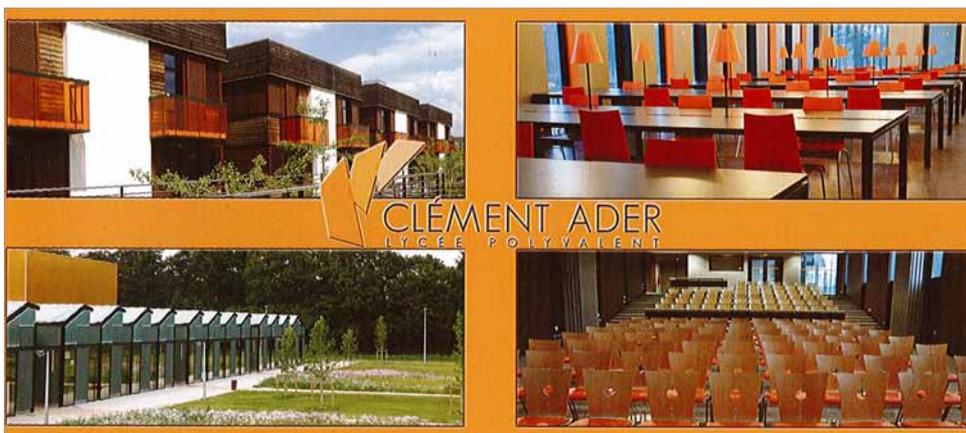
La Communauté de Communes a saisi le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) pour une reconduction de la délégation de compétences relative aux transports à la demande.

Une consultation pour une exploitation du service avec l'achat d'un second véhicule est en cours. Ce véhicule sera d'une capacité comprise entre 9 et 20 places assises.

La réussite de ce service fait que son développement est sollicité pour :

- Étendre l'amplitude horaire du TAD de 6h à 19h et non plus de 9h à 16h.
- Ouvrir le service aux actifs du territoire mais non résidents sur les 10 communes.
- Autoriser l'accès au service par l'utilisation des titres de transport franciliens reconnus par le STIF.

Bilan très positif de la nouvelle sectorisation des lycéens à Clément Ader de Tournan avec une grande utilisation du TAD.



A noter, la commune de Neufmoutiers est la première utilisatrice du TAD en pourcentage par rapport au nombre d'habitants.

Les Dossiers.

## Nouvelle usine de traitement des boues



La nouvelle usine de traitement des boues de notre station d'épuration a été enfin inaugurée le 30 novembre 2013. Elle est basée à Presles en Brie.

Ce qui permettra de ne plus avoir d'épandages nauséabonds dans les champs. En effet nos boues seront transformées en terreau utilisable dans nos espaces verts communaux.



## EVOLUTION DES STATUTS DE LA CCVB



PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC  
LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DU CONSEIL AUX COLLECTIVITES  
ET DU CONTROLE DE LEGALITE

Arrêté 2013/DRCL/BCCCL n° 174  
portant modification des statuts de la communauté de communes du Val Bréon

La Préfète de Seine-et-Marne  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du mérite

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-17 et L.5211-20 ;

Vu l'arrêté préfectoral DFEAD-3B-95 n° 1 en date du 2 janvier 1995, modifié, portant création de la communauté de communes du « Val Bréon » ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 juin 2013 proposant de modifier les statuts de la communauté de communes du « Val Bréon » ;

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes de :

- Les Chapelles-Bourbon en date du 8 juillet 2013
- Crèvecœur-en-Brie en date du 19 septembre 2013
- Fontenay-Trésigny en date du 27 septembre 2013
- La Houssaye-en-Brie en date du 27 septembre 2013
- Liverdy-en-Brie en date du 13 septembre 2013
- Marles-en-Brie en date du 10 septembre 2013
- Mortcerf en date du 20 novembre 2013
- Neufmoutiers-en-Brie en date du 2 juillet 2013
- Presles-en-Brie en date du 26 septembre 2013

approuvant la modification des statuts de la communauté de communes ;

Considérant que les conditions de majorité qualifiée des communes concernées prévues aux articles L.5211-17 et L.5211-20 sont atteintes ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture

**ARRETE**

**Article 1er** : La communauté de communes du « Val Bréon » est autorisée à modifier ses statuts comme suit :

**« ARTICLE PREMIER :**

Il est créé une communauté de communes composée des communes de LES CHAPELLES BOURBON, CHATRES, CREVECOEUR-EN-BRIE, FONTENAY-TRESIGNY, LA HOUSSAYE-EN-BRIE, LIVERDY-EN-BRIE, MARLES-EN-BRIE, **MORTCERF**, NEUFMOUTIERS-EN-BRIE et PRESLES-EN-BRIE.

Cette communauté de communes est appelée « VAL BRÉON ».

**ARTICLE 3 :**

Le siège de la communauté de communes est fixé à *La HOUSSAYE-EN-BRIE au 32 rue des Charmilles (77 610)*.

**ARTICLE 5 :**

**Compétences facultatives**

• **Voirie :** Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).

✓ *Réalisation d'une étude préalable en vue d'une prise de compétence à définir en matière de voirie.*

• **Accueil des gens du voyage :**

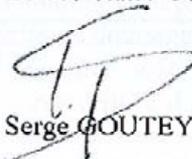
✓ *Réalisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. »*

**Article 2 :** Les statuts actualisés de la communauté de communes du « Val Bréon » sont annexés au présent arrêté ;

**Article 3:**

- Monsieur le Président de la communauté de communes du « Val Bréon »
  - Mesdames et Messieurs les Maires des communes adhérentes
- sont chargés de l'exécution, chacun en ce qui le concerne, du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, et dont copie sera adressée à :
- Monsieur le Président du Conseil Général
  - Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture
  - Madame la Sous-Préfète de Provins
  - Monsieur le Directeur départemental des finances publiques
  - Monsieur le Directeur départemental des territoires

Fait à Melun, le **26 DEC. 2013**  
La Préfète,  
Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la Préfecture

  
Serge GOUTEYRON

NB : Délais et voies de recours (application de la Loi n°2000 -321 du 12/04/2000)

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, 12, rue des Saints-Pères - 77010 MELUN Cedex ;
- soit un recours hiérarchique, adressé au Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, Place Beauvau - 75800 PARIS ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif, 43, rue du Général De Gaulle Case Postale 8630 - 77008 MELUN Cedex.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'Administration pendant deux mois.



## *Messe de la Sainte GENEVIEVE*

Le jeudi 5 décembre 2013, la paroisse St Colomban avec le Père JF Brard ont été heureux d'accueillir, à l'Eglise de Neufmoutiers-en-Brie, tous nos gendarmes de la compagnie de Coulommiers.



*Les Dossiers.*

De gauche à droite, Mme le Capitaine DELASSALE, M. le Procureur de la République, Mme la Sous-Préfète, votre Maire, le Père BRARD

## Secrétariat

Nos secrétaires, Dominique, Martine et Camille ont eu une année à la fois remplie de joie et bien surchargée.

En effet, nous avons eu le bonheur, pour notre plus jeune, Camille, de la féliciter pour la naissance de son petit garçon Tom. Cette dernière voulant profiter de son p'tit bout a décidé de prendre un congé pour s'en occuper.

Mais bien sûr, son absence se fait sérieusement ressentir, puisqu'elle n'a pas été remplacée.

Malgré une réorganisation, la surcharge de travail reste tout de même bien réelle.... Dominique et Martine font tout leur possible pour palier à ce manque.



*Le Mot des Adjoints.*

De ce fait, le site internet depuis un an n'est plus maintenu à jour et nous travaillons sur l'élaboration d'un nouveau site qui sera mis en ligne d'ici la fin février 2014. Cette nouvelle vitrine sur notre commune nous permettra de mieux vous servir et de vous informer plus rapidement.



Je tiens à les remercier de leur efficacité et de leur investissement. A aucun moment, elles n'ont baissé les bras et ont conservé la même qualité de services et de disponibilité vis à vis de nos administrés et de l'équipe municipale.

# Ecole

Depuis le début de cette année scolaire 2013, je vous présente un résumé des interventions et modifications intervenues au sein de l'école Balavoine concernant la Mairie.

## Travaux

- Amélioration du système électrique de la salle informatique.
- Abaissement de 80 % des plafonds de l'école dans le but d'améliorer l'isolation et la constance des températures dans les salles de classe, en prévision, dans l'année à venir de travaux conséquents sur les huisseries et le système de chauffage.
- Travaux de réimpermeabilisation du toit de l'école.

Les travaux d'entretien courant de l'intérieur et de l'extérieur de l'école sont toujours effectués par Jean-Luc, Jean-François et

Bernard et je les remercie du travail effectué.

En ce début d'année, avec le départ en retraite de Jean-Luc, Sébastien est venu renforcer l'équipe.

## Restauration

**Changement de notre fournisseur de restauration scolaire depuis septembre**, dans le souhait d'amener les enfants à une alimentation plus variée et équilibrée, puisque nous avons la possibilité de mettre à chaque repas des légumes et des féculents, ainsi que des plats « fait maison ».

**Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne qui veille à ce que l'équilibre alimentaire des repas s'opère sur une semaine.**

Pour information, la lutte contre le surpoids des enfants, nous a amené à respecter la réglementation, et à respecter ses dispositions, sous peine de sanctions auprès des sociétés de restauration.

Les échos des premiers mois, m'amènent à penser que notre décision de changement de traiteur a été la bonne. Nous restons malgré tout vigilants pour le maintien de la qualité des repas.

Je n'oublierais pas, et je tiens, à remercier tous les parents qui interviennent au sein de l'école, pour nous aider bénévolement, comme Monsieur Carmona et Monsieur Cuvelier qui ont tenu à proposer leurs services pour la maintenance de tous nos ordinateurs.

## Centre aéré, garderie, étude, Atsem

Notre équipe intervenant auprès des enfants est inchangée ! Elle est toujours composée de Florence (qui encadre), Christine, Brigitte, Marie-Hélène et Véronique.

Malgré une suppression de classe, dans l'ensemble scolaire, nous avons tenu à conserver la même qualité d'encadrement et de surveillance des enfants, et donc à maintenir l'aide auprès des maîtresses en mettant à leur disposition une « Atsem » par classe de maternelle, comme les années précédentes.

Je souhaite remercier Madame la directrice, ainsi que les maîtresses pour le plaisir et la qualité de nos échanges.

Nos services périscolaires fonctionnent bien et restent très fréquentés par nos jeunes Neufmonastériens.

Le centre aéré ouvre également ses portes à des enfants des communes voisines.

Le maintien de tous ces services, est un réel confort pour tous nos habitants et nous souhaitons les maintenir, malgré la baisse des effectifs.

Je remercie chaudement toute l'équipe communal de l'école, qui fait toujours preuve de professionnalisme, qui palie à tous les imprévus et ce, pour le maintien du confort des enfants.

Mesdames je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014, vous remercie pour votre dévouement et vous exprime le plaisir que j'ai à travailler avec vous.

Christelle NOURY

Adjointe en charge des Affaires Scolaires  
et du Secrétariat de Mairie.



## « Ces travaux qui améliorent votre quotidien »

Vous avez peut-être rencontré depuis peu Sébastien qui remplace Jean-Luc jeune retraité depuis fin 2013. Je tiens donc à souhaiter une excellente retraite bien méritée à Jean-Luc et la bienvenue à Sébastien dans ses nouvelles fonctions à Neufmoutiers.



Au cours du dernier trimestre 2013, LA POSTE nous a fait part de la suppression de la boîte aux lettres située rue du Docteur Lardanchet en raison du manque d'utilisation de celle-ci (peu de lettres postées).

Seule une boîte aux lettres située rue de l'Obélisque subsistera.

D'autre part, les titulaires d'un compte postal ayant des difficultés à se déplacer pour le retrait d'argent pourront s'adresser au facteur habituel de Neufmoutiers qui se chargera de ce nouveau service.

L'angle situé entre les trois maisons et Les égrefins a été débroussaillé.

Au printemps, les arbres fruitiers seront taillés et un gazon sera semé.

Concernant « Le petit collectif », il est prévu le nettoyage des trois façades.

La finalisation du nettoyage des murs du cimetière s'effectuera au cours du 1er trimestre 2014.

Après plusieurs mois de recherches, un « nouveau pizzeria » s'est installé rue de l'église le Mercredi 8 janvier 2014.

Je tiens à vous remercier pour l'accueil que vous lui avez réservé, avec plus de 30 pizzas commandées pour sa première soirée. Il vous donne donc Rendez-vous tous les mercredis au même endroit.

Un raccordement électrique a été réalisé. Ainsi les riverains, ne seront plus gênés par le bruit du groupe électrogène.



Maire adjoint à l'urbanisme  
David Grassitelli

*Le Mot des Adjoints.*

## *Repas des Anciens*

Ce dimanche 19 janvier, comme tous les ans, a eu lieu le repas de nos Anciens, offert par la municipalité.

Ce fut un après-midi très agréable autour d'un repas préparé cette année par le restaurant « le Penthièvre » de Gretz. L'assemblée fut unanime pour féliciter le chef.

Nos « Jeunes d'Autrefois » ont toujours autant d'énergie pour occuper la piste de danse. On peut dire que les Anciens ont tenu la dragée haute aux plus jeunes



La gaieté et le plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous.



En rentrant des vacances,  
voici ce que nous avons découvert.  
Le père-noël nous a gâté avec des tricycles,  
des vélos et des trottinettes offerts par la Commune.



*L'école*

## Le Centre Aéré

Nos petits écoliers ont retrouvé le chemin de l'Ecole et celui du Centre aéré. Au fil des saisons nos petits créateurs se sont appliqués à confectionner toutes sortes de travaux manuels. Ainsi, c'est avec beaucoup de plaisir qu'ils ont réalisé de drôles de petits renards aux couleurs de l'automne et chacun de les nommer de différents prénoms «Oscar, Léonard, Gérard, Edgar, Gaspard ...»

Pendant les vacances de la Toussaint, le Centre aéré, a ouvert ses portes à de terribles petits monstres de toutes sortes : sorcières, vampires, nos vedettes de Monstres Academy « Sulli et Bob Razowski! » des Zombis, des squelettes, un chat sauvage et un terrible pirate. De quoi fêter joyeusement Halloween !

Pour Noël, nos Lutins se sont affairés à préparer tout ce qu'il faut pour faire la fête : le Calendrier de l'Avent et ses délicieuses surprises, les décorations du sapin de Noël et celles de la table du Réveillon. Le chocolat a aussi été au rendez-vous, nos petits cuistots ont préparé cette année de délicieuses ganaches dans des moules rigolos de Noël.

2014 sera l'occasion, une fois de plus, de célébrer chaque Fête de l'année : la Galette des Rois et des Reines, la Chandeleur et ses crêpes à faire sauter, Mardi Gras et ses déguisements, le farceur 1er Avril et ses poissons dans le dos, et les fêtes des mamans et des Papas préparées dans le plus grand secret...

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons dès qu'elle le pourra, Murielle de « Graines de Cézanne » pour quelques séances d'arts plastiques dans notre Centre aéré. Nous la remercions à l'avance pour cette gentille participation.

Toute l'équipe du Centre aéré : Brigitte, Christine, Véro, Marie Hélène et Florence, vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.



# *La Bibliothèque de NEUFMOUTIERS EN BRIE*



La bibliothèque a ouvert ses portes le samedi 7 Septembre et organisé une « journée portes ouvertes » le dimanche 8 Septembre 2013.

Nous avons eu deux inscriptions mais peu de monde pour visiter la bibliothèque



La bibliothèque, c'est un accueil personnalisé car nous connaissons chacun de nos lecteurs et nous pouvons les conseiller.

Nouveautés littéraires, réactivité et souplesse dans nos achats de livres nous permettant de proposer les derniers titres sortis.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le :

**Samedi de 10h30 à 12h30**

**La Permanence du mardi a fermé ses portes faute de lecteurs**

Nous vous invitons à venir visiter la bibliothèque et nous aurons plaisir à vous recevoir.

**Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent  
une bonne et heureuse année 2014**

*La Bibliothèque.*

# Graines de Cézanne

L'association Graines de Cézanne animée par Muriel, vous présente les créations réalisées en pate fimo pendant les vacances de la toussaint



Père Noël -bonhommes de neige et buches de Noël en chocolat.

Les bagues de délicieux donuts.

Les gourmandises :

Cup cake pendentif, macaron pendentif, gaufrettes boucles d'oreilles, bouteilles et cannes sucre d'orge, sucettes, esquimaux croques, aimantes ou pendentifs, pomme d'amour et bonhomme de neige pendentif, religieuse au chocolat et macaron porte photo, bretzel aimante,

De très belles réalisations par les élèves et une très grande motivation, me conforte dans ce projet et de nouveaux minis stages seront proposés aux enfants pendant les vacances de février 2014, pour les adultes intéressés, des minis stages pourront se mettre en place, vous pourrez réaliser des bijoux, et des gourmandises,



## Stages vacances de février 2014, atelier Graines de Cézanne à Neufmoutiers-en-brie

Stages de 2 jours ou 3 jours Pate fimo ou (dessin, peinture, modelage)

Horaires: De 9h30 à 12h30

Soit de 14h30 à 17h30

Stages de 2 jours :

Jeudi 20, vendredi 21 février 2014

Jeudi 27, vendredi 28 février 2014

Stages de 3 jours :

Lundi 17, mardi 18, mercredi 19 février 2014

Lundi 24, mardi 25, mercredi 26 février 2014

N'hésitez pas à me contacter, Muriel au 06 72 22 06 50.

Muriel «Graines de Cézanne»

# SAMEDI 8 FEVRIER 2014

## NEUFMOUTIERS EN BRIE

**LOTO**

19H30

tassimo

appareil photo

électroménager

tombola surprise

TELEVISION

bons d'achat

fleurs

entrée au spa

tablette tactile

soins esthétiques

Vie associative et culturelle

Salle Alain Peyrefitte

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves « les Galopins »

**restauration sur place**

Places limitées

Réservation: Mme AMADO: 06 68 70 20 54

Mme BOURDELAT: 06 50 69 28 89



## *La Fête du village*

La rentrée de septembre pour les « Jeunes d'Autrefois est toujours un moment de grande activité.

C'est la fête du village qui mobilise une partie des adhérents pour la préparation de notre tombola.

Constituer un stock de lots pour cette journée n'est pas chose facile. C'est d'ailleurs pourquoi nous remercions tous les donateurs (Conseil Général, entreprises, magasins et particuliers) et par ailleurs nous saluons l'arrivée de nouveaux adhérents de Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis.



*Vie associative et culturelle.*

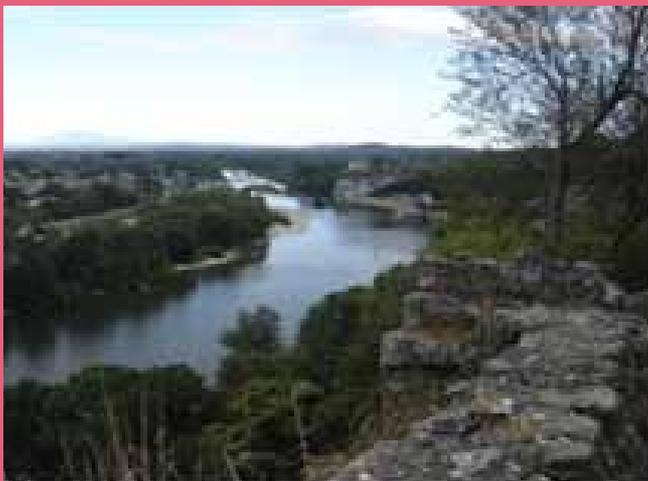
## *Notre Voyage en Ardèche*

Nous étions vingt-six le lundi 16 septembre 2013 à 7 heures 30 à prendre l'autocar pour nous rendre en Ardèche. En fin d'après-midi nous sommes arrivés à notre hôtel situé à Orgnac l'aven.

Le mardi 17 nous avons visité le site de l'Aven Orgnac, grotte classée de réputation mondiale à 125 mètres de profondeur.

Un voyage dans les profondeurs de la terre et du temps avec spectacle son et lumière.

L'après-midi nous découvrons le Pont d'Arc, arche naturelle creusée par la force de l'eau et la route touristique des Gorges de l'Ardèche où nous pouvons admirer une nature encore intacte et avoir un aperçu de villages pittoresques comme Aiguèze perché sur la falaise dominant les gorges.



le mercredi 18 nous partons à la découverte du plateau ardéchois et le Mont Gerbier des Joncs (1551 m) qui marque la ligne mythique du partage des eaux, un endroit étonnant où les eaux douces choisissent entre l'Atlantique et la Méditerranée. L'après-midi, retour par le lac d'Issarlès niché dans un ancien cratère.

Visite de l'auberge de Peyrebeille, qualifiée « d'auberge rouge » car les époux Martin, qui semblaient d'honnêtes commerçants, profitaient du sommeil de leurs clients pour les assassiner et les voler.

Le jeudi 19 départ pour la Bastide de Virac, petit village médiéval avec la visite de sa magnanerie et son musée de la soie.  
L'après-midi, départ pour Montélimard avec la visite de la plus ancienne fabrique de nougat (1837).  
Puis soirée loto.



Le vendredi 20, après le petit déjeuner, nous partons pour Pierrelatte visiter la ferme aux crocodiles.

Serre paysagée de 8000 m2 dans laquelle évoluent librement plus de 400 animaux, 9 espèces de crocodiles, des tortues géantes et des oiseaux tropicaux.

Le samedi 21 en route vers Barjac, puis Saint-Privas de Champclos pour la visite d'un producteur de lavande et lavandin

L'après-midi, direction Joyeuse, petite cité médiévale au riche patrimoine.

Visite du musée de la châtaigneraie. L'« arbuste à pain » unique ressource d'une partie de l'Ardèche pendant des décennies

Dimanche 22 septembre retour à Neufmoutiers en Brie.

Nous avons gardé un excellent souvenir de ce magnifique voyage et tenons à remercier Stéphane, notre dévoué chauffeur du car, ainsi que Quentin, notre guide, pour ses

pertinents commentaires lors de la visite des sites. Soirée dansante avec accordéoniste



## *Le Beaujolais Nouveau*

Le jeudi 28 novembre, 37 membres du club des « Jeunes d'Autrefois » se sont retrouvés pour déguster un excellent cassoulet accompagné évidemment de beaujolais nouveau.  
Et nous comprenons maintenant pourquoi notre Lolo est toujours en pleine forme  
Pour clôturer cette journée, place aux beloteurs.



*Vie associative et culturelle*

# Neufmoutiers Animations



## *La Fête du Village*

Bien que le temps fût maussade toute la semaine et nous a beaucoup inquiété nous avons eu la chance d'avoir un ciel clément tout le week-end.

Dès l'après-midi ce fut une cascade de légumes de toutes les couleurs dans les poêles du traiteur pour nous préparer une bonne paëlla.

Une réunion sympathique pour un repas où les personnes présentes se sont régalingées et nous avons servi environ 200 repas.

Puis à la tombée de la nuit, les enfants ont défilé pour la retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice offert par la mairie.

Les associations, Major Twill et Dance Académie nous ont présenté une démonstration de leur talent avec un numéro de majorettes et une danse » dite de salon « en couple suivi d'un numéro cabaret. Nous avons retrouvé ces associations le lendemain sur le carré de la brocante où elles sont venues présenter leurs associations.



*Vie associative et culturelle.*



## *La Brocante*

Dès le lendemain à 6 h du matin Neufmoutiers-Animations était présente pour recevoir les premiers brocanteurs.

Nous avons eu 22 emplacements de loués.

Toutes les personnes inscrites avaient reçu deux tickets par stand pour croissants et cafés gratuits et un sac poubelle pour leurs déchets.

## *La buvette*

Au stand de la buvette de Neufmoutiers-Animations, le dimanche à midi les bénévoles ont servi les saucisses-frites, sandwiches et boissons. Le temps s'y prêtant nous avons eu beaucoup de monde et tous les bénévoles ont bien donné de leur personne.





## *Le Marché de Noël à Reims*

Cette sortie organisée par Neufmoutiers-Animations a réuni quarante cinq personnes pour « une journée libre à Reims ». Nous sommes partis le matin vers 9h15 avec un très beau temps mais un vent plutôt frisquet mais la météo somme toute a été très constante à part quelques gouttes de pluie sans gravité au moment du déjeuner et chacun pouvait se restaurer à son goût. Pendant le trajet, le président Jean-Charles Thebault s'est improvisé guide pour nous rappeler l'histoire de Reims depuis sa création.

A notre arrivée à Reims, le car nous ayant déposé à la cathédrale nous avons pu la voir en extérieur et la visiter sur notre chemin de retour. Mais c'est avec une grande déception que nous n'avons pu descendre dans la crypte car en restauration pour dégradations.

Nous avons pu déambuler dans les rues où étaient installés 135 chalets de bois et où se mêlaient les produits gourmands, les objets décoratifs et les cadeaux originaux qui font craquer les visiteurs.

Nous pensons que cette journée fut agréable en tous points et la promenade en ces rues très animées par un défilé de musique et gens grimés ont eu raison de la fatigue des personnes qui étaient bien calmes sur le chemin de retour. Arrivés vers 19h à Neufmoutiers, nous pensons déjà à d'autres projets.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014

L'Equipe de Neufmoutiers-Animations

\*\*\*\*\*

### NEUFMOUTIERS-ANIMATIONS

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 17/10/2013 pour élire un nouveau bureau suite à la démission de son président Ludovic Guépin.

Composition du nouveau bureau de Neufmoutiers- Animations :

Président : Jean-Charles Thebault

Secrétaire : Véronique Sgard

Trésorière : Christiane Richard

Administrateurs :

Philippe Vitse, Isabelle Thebault, Robert Richard et Marie-Hélène Beaudoir

Nous remercions les personnes présentes à l'assemblée, tous les membres actifs à la bonne marche de l'association et tous les bénévoles qui nous aident lors de nos animations et nous souhaitons la bienvenue à toute personne désirant y participer.



*Vie associative et culturelle*

LE BUREAU



## *Vie Paroissiale*

A Noël, nous, Chrétiens, fêtons la venue du Christ sur la terre.  
Comme chaque année, vous avez pu visiter notre crèche à l'église.  
Cette année l'église sera ouverte le samedi, dimanche, lundi et mardi.

La veillée de Noël a eu lieu à Villeneuve Le Comte le mardi 24 décembre.

Le jour de Noël, la messe a été célébrée à Villeneuve Saint Denis dans une église chauffée.

En janvier et Février les messes se tiendront tous les dimanches à 10 heures.

Par internet retrouvez nous sur  
« <http://paroissevilleneuve-le-comte.jimdo.com> »

La vente Solidarité Partage du 6 octobre s'est déroulée sous le beau temps, gage de réussite !

Nous remercions tous ceux qui sont venus nous aider à déballer et remballer dans la bonne humeur afin d'aider ceux qui en ont besoin et envers lesquels nous nous sommes engagés.

Nous rappelons que nous sommes tous bénévoles et que tout l'argent récolté est intégralement redistribué.

La prochaine vente de printemps aura lieu le 6 avril 2014.



Par Internet vous pouvez nous retrouver sur « <http://solidarite-partage77.jimdo.com/> »



# Invitation



La Communauté de Communes du Val Bréon a l'honneur de vous inviter au :

## 2ème SALON INTERCOMMUNAL DES ARTS

samedi 1er février 2014 de 10h à 18h  
salle Alain Peyrefitte à Neufmoutiers

Vous êtes convié(e) au vernissage qui se déroulera à partir de 18h00.  
Merci de nous confirmer votre présence avant le 20 janvier au 01 64 51 33 24 ou [a.tombette@valbreon.fr](mailto:a.tombette@valbreon.fr)



### Pensez à vous inscrire

Système d'alerte à la population

129 personnes ont adhéré à ce dispositif bien utile.

Coupures diverses, interruption des transports collectifs, etc... vous sont ainsi adressées en temps réel.

Inscrivez-vous : formulaire en annexe ou par internet  
([www.valbreon.fr](http://www.valbreon.fr) : rubrique vie pratique/système d'alerte).

Communauté de communes.

Vendredi 7 février 2014 à 20h30 au CUBE de la Houssaye, la brigade de prévention de délinquance juvénile animera une réunion d'information et de prévention sur les conduites à risques chez les jeunes. Elus, Parents et Jeunes seront les bienvenus.

**Délégation Territoriale de SEINE ET MARNE**

Service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux

Courriel : [ARS-DT77-ECHANGES-LABO@ars.sante.fr](mailto:ARS-DT77-ECHANGES-LABO@ars.sante.fr)

Téléphone : 01 64 87 62 34

Fax : 01 64 87 62 57

NEUFMOUTIERS MAIRE  
9 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
77610 NEUFMOUTIERS EN BRIE

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

**NEUFMOUTIERS-EN-BRIE**

Analyse réalisée par le laboratoire : Eurofins Hydrologie France - Etablissement des Ulis

Prélèvement et mesures de terrain du 07/01/2014 à 14h00 pour l'ARS et par SENNETON LUDOVIC

Nom et type d'installation : NEUFMOUTIERS EN BRIE (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : CENTRE BOURG - NEUFMOUTIERS-EN-BRIE ( lavabo toilette mairie )

Code point de surveillanc 0000001482 Code installation : 001279 Type d'analyse : D1C7

Code Sise analyse : 00127923 Référence laboratoire : 14V000251-001 Numéro de prélèvement : 07700128120

Conclusion sanitaire ( Prélèvement n° 07700128120 )

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

*Une nouvelle distinction pour notre village en 2013  
en matière de fleurissement*

Infos Mairie



Villes et Villages  
**Fleuris**  
Seine-et-Marne, année 2013

*Le jury départemental décerne la fleur de Vermeil*

*et adresse ses plus vives félicitations à :*

*la Commune de NEUFMOUTIERS-EN-BRIE*

Vincent ÉBLÉ  
  
Maire  
Président du Conseil général  
de Seine-et-Marne

Lionel WALKER  
  
Vice-Président du Conseil général  
Président de Seine-et-Marne Tourisme



# Plan Vigipirate

Objet : Plan gouvernemental VIGIPIRATE – Maintien du niveau de vigilance ROUGE – adaptation de la posture.

La posture VIGIPIRATE active depuis le 19 septembre 2013 a fait l'objet d'une nouvelle adaptation par le cabinet du Premier ministre.

Sur le territoire national, son objectif est de renforcer la vigilance en raison des vulnérabilités liées aux grands événements de fin d'année (marchés de Noël dans les grandes agglomérations, fréquentation des grands magasins, fêtes de fin d'année, grands déplacements de la population pendant les vacances scolaires).

Quatre objectifs de vigilance sur le territoire national sont ainsi fixés :

- Sécurisation des rassemblements et des bâtiments recevant un public important.
- Sécurisation des transports et de la population en transit dans les transports pendant la période des vacances scolaires.
- Sensibilisation des personnels et rappel des procédures de diffusion de l'information.
- Sécurisation des systèmes d'information.

Par ailleurs, les mesures contenues dans mes précédents courriers restent d'actualité, visant notamment :

- la surveillance des entrées du public et du personnel ;
- le contrôle de la circulation des flux de véhicules, de marchandises ou de matériels entrant dans les établissements ;
- la sensibilisation des personnels et organisateurs de manifestations, par la stimulation de leur attention envers leur environnement ;
- le rappel des procédures en cas de découverte d'objets non identifiés et manifestement abandonnés ;
- l'institution d'une liaison d'assistance et de conseil avec les commissariats locaux de police et les brigades de gendarmerie afin de partager une analyse opérationnelle de la situation, dans le cadre global des actes de malveillance (délinquance et actions terroristes).



## Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2009 à 2013

### Populations légales en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014<sup>1</sup>

Commune de Neufmoutiers-en-Brie	
Population municipale .....	972
Population comptée à part :	81
Population totale .....	1 053

Vous trouverez joint au présent Journal, une instruction détaillée du mode de scrutin applicable aux Elections Municipales 2014.

Infos Mairie

## Les Elections européennes

### Elections européennes : quelques informations pratiques

**Quand** : Le dimanche 25 mai 2014 en France (du 22 au 25 mai dans les autres pays de l'UE)

**Comment** ? Suffrage universel direct, scrutin de liste proportionnel à un seul tour

**Où** ? Dans les 28 Etats-membres de l'UE.

**Qui** ? Les inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 ainsi que tous les citoyens européens résidant sur le territoire.

**Quelles nouveautés** : Les Français établis hors de France pourront désormais également voter pour les candidats se présentant en France, et seront rattachés à l'euro circonscription Ile-de-France.

Les citoyens désigneront cette fois indirectement le futur

Président de la Commission européenne : chaque parti politique européen choisira son candidat à la Présidence de la commission européenne.

**Pour quoi faire** ? Les députés européens participent à l'élaboration des actes législatifs qui s'appliquent dans l'ensemble des Etats-membres. Le rôle du parlement européen a progressivement évolué d'une simple participation consultative à un véritable pouvoir de codécision à égalité avec le Conseil dans la Quasi-totalité des sujets. Le Parlement européen joue également un rôle ultime dans l'adoption du budget annuel de l'UE.

The coat of arms of Neufmoutiers-en-Brie features a central shield with a blue background and three golden fleur-de-lis. The shield is divided into four quadrants: top-left (red) with a golden figure holding a staff; top-right (red) with a white horse; bottom-left (green) with a golden figure; and bottom-right (green) with a white horse. The shield is topped by a golden castle with a house on top. The shield is flanked by golden wheat stalks on the right and green reeds on the left. A banner at the bottom contains the text 'Neufmoutiers-en-Brie' and '-11-'.

MAIRIE de Neufmoutiers-en-Brie 77610

Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de PROVINS

☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Le mardi de 14h00 à 18h00
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00
- Le vendredi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique au ☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

•Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30

•Le samedi de 9h00 à 12h00

Par mail : [commune-de-neufmoutiers@wanadoo.fr](mailto:commune-de-neufmoutiers@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.neufmoutiers-en-brie.fr](http://www.neufmoutiers-en-brie.fr)